

# A.P.M.E.P.

## VOTE 1997

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

## **VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !**

***Votre vote doit être posté avant  
le 21 mai 1997\****

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le bulletin n°411 de juin 1997.

\*En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le serveur 3614 APMEP pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

### **SOMMAIRE**

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Rapport financier
- IV - Renouvellement partiel du Comité National  
Déclarations de candidatures

# I - MODALITÉS

## **Attention :**

Conformément aux status votés en octobre 1980, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National.

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité et le rapport financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

## **POUR VOTER**

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom et signature et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

**Date limite d'envoi : 21 mai 1997\***

\*En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le serveur 3614 APMEP pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

## **II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 1996**

### ***Présenté par le Bureau national***

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1996.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1996, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité national a examiné ce rapport, comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 1997 et l'a approuvé à l'unanimité.

## **PLAN**

### **I. LA VIE DE L'ASSOCIATION**

1. Le Comité et le Bureau
2. Les Commissions  
et les groupes de travail
3. Les Régionales

4. Les bulletins
5. Les publications
6. Les serveurs de l'APMEP
7. Les journées nationales
8. ICME 8 à Séville
9. Le séminaire
10. E.V.A.P.M.

## **II. ACTIONS EXTÉRIEURES**

1. Relations avec l'institution
2. Relations avec les autres associations
3. Relations avec les fédérations de parents d'élèves
4. Relations avec les syndicats d'enseignants
5. Relations avec la presse
6. Enquêtes nationales auprès des enseignants de mathématiques
7. L'A.P.M.E.P. a participé

## **III. ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'A.P.M.E.P.**

# I - LA VIE DE L'ASSOCIATION

## 1 - Le comité et le bureau :

L'A.P.M.E.P. est administrée par le *Comité national* qui comprend 56 membres, élus pour quatre ans, par correspondance, et renouvelé par quart tous les ans. Les Régionales y sont représentées de fait par 28 membres élus. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. En 1996, le Comité national a été réuni trois fois : les 3 et 4 février, les 22 et 23 juin, les 16 et 17 novembre.

Chaque année, en juin, le Comité national élit en son sein le Président et une équipe, présentée par lui, choisie parmi les membres du Comité. Cette équipe constitue le *Bureau national*. Celui-ci s'adjoit éventuellement des chargés de mission. Il est l'exécutif de l'association, il la représente dans toutes les démarches à faire et prend toute décision qu'il juge propre à son bon fonctionnement. Il soumet ses projets et rend compte des actions entreprises au Comité.

En 1996, le *Bureau national* s'est réuni les 20 et 21 janvier (Bureaux prévus les 16 et 17 décembre 1995 et reportés en raison des mouvements sociaux), les 3 et 4 février, le 24 mars, le 11 mai, les 22 et 23 juin, le 29 septembre, le 26 octobre à Albi, les 16 et 17 novembre, les 14 et 15 décembre.

## 2 - Les Commissions et les groupes de travail :

Les *Commissions nationales* sont ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau national et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'association. Elles disposent d'un responsable qui peut être distinct du secrétaire national correspondant.

Les *Groupes de travail*, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un objectif précis et une durée de vie limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le bulletin de l'association ; signalons particulièrement : "Proportionnalité, fonctions linéaires et affines" rédigé par le groupe de réflexion sur les programmes de collège.

Signalons également la naissance du groupe "Prospective-Bac" sous la responsabilité de Régis Gras ainsi que celle du groupe de travail INTERNET sous la responsabilité de Régis GOIFFON et que le groupe MULTIMEDIA prépare une base de données au niveau lycée.

Un groupe *Budget* a été créé en novembre 1995. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du président de l'A.P.M.E.P.

Les responsables des commissions et des groupes de travail ont été réunis le 12 mai.

### 3 - Les Régionales :

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales. Chaque année le Bureau national réunit les présidents des Régionales.

En 1996, cette réunion a eu lieu le 15 décembre : 16 Régionales étaient représentées et 2 excusées.

Les Présidents de Régionales ont pu échanger sur leurs relations avec les différentes institutions de l'Education Nationale, avec les I.R.E.M., et leurs actions menées dont celles en direction des étudiants d'I.U.F.M.

### 4 - Les bulletins :

Le traditionnel *Bulletin vert* est le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. C'est au sérieux de la commission des publications que l'A.P.M.E.P. doit d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Depuis quelque temps, une réflexion est engagée pour rendre le bulletin plus accessible à l'ensemble des collègues, de la maternelle à l'université, sans pour autant perdre en qualité, ni en prestige.

Ce bulletin est édité à Lyon sous la responsabilité de Jean BARBIER.

La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité d'Elisabeth BUSSER.

A partir de cette année, le Bulletin Vert est passé à 6 numéros par an avec un numéro spécial consacré aux Journées Nationales, le n°404 de juin 96 qui présente les Journées 96 d'Albi et fait le compte rendu des conférences et de certains ateliers des Journées 95 de Grenoble.

En 1997, ce numéro spécial sera uniquement consacré au compte

rendu des Journées d'Albi, la présentation des Futures Journées (à Marseille en 97) étant faite désormais dans un B.G.V. spécial en mai.

Le B.G.V. assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau national et du Président de l'A.P.M.E.P., c'est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents.

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de son rédacteur en chef : Nicole TOUSSAINT.

## 5 - Les publications :

Au cours de l'année 1996, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Actes de l'Université d'été 1995 sur l'évaluation, 264 pages, 1 000 exemplaires.
- Ces problèmes qui font les mathématiques : enseigner la géométrie dans l'espace au collège et au lycée, 204 pages, 2 500 exemplaires.
- Fondement pour un enseignement de l'analyse en termes d'ordres de grandeur, les réels dévoilés, 202 pages, 1 500 exemplaires.
- Faire de la géométrie en jouant avec Cabri-géomètre, tomes 1 et 2, 210 et 270 pages, 1 250 exemplaires, en coédition avec les Editions "Tangente".
- PanoraMath'96, 224 pages, 2 000 exemplaires, en coédition avec ACL et CIJM.
- Mathématiques en BEP industriels, 154 pages, format A4, 700 exemplaires.
- Plaque de présentation de l'A.P.M.E.P., en français (6 000 exemplaires), anglais (1 200 exemplaires) et espagnol (1 000 exemplaires).

Nous avons aussi réédité les brochures suivantes :

- Fragments d'histoire des mathématiques, tome 1, 176 pages, 1 000 exemplaires.
- Fragments d'histoire des mathématiques, tome 4, 202 pages, 1 500 exemplaires.
- Jeux 3, 156 pages, 1 000 exemplaires.

Nous avons aussi acheté 195 exemplaires de plaquettes Galion thèmes.

Pour l'année 1997, nous envisageons d'ores et déjà d'éditer, les brochures suivantes :

- E.V.A.P.M. 1<sup>re</sup> tomes 2 et 3 (résultats, analyses)
- E.V.A.P.M. L.P. tome 2 (résultats et analyses)
- Enseignement élémentaire (prévue pour juin)
- "Bonnes feuilles" de brochures A.P.M.E.P. non rééditées ou de bulletins.

## 6 - Les serveurs de l'A.P.M.E.P.

- au MINITEL

Ce Serveur télématique de l'A.P.M.E.P. est hébergé par le Rectorat de l'académie d'ORLÉANS-TOURS. Le code d'accès est **3614 APMEP**. Il permet à tous, sans abonnement, de poser des questions aux responsables de l'association, d'obtenir des réponses et des informations. Le service *Messagerie* propose à chaque adhérent une boîte à lettre, avec accès codé, moyennant un abonnement de 50 francs par an. Les responsables de l'association disposent d'une boîte à lettre gratuite.

- sur INTERNET : "naissance" du serveur WEB de l'APMEP gracieusement hébergé par l'université de Lyon. Adresse : L'URL <http://www.univ-lyon1.fr/apmep/>

## 7 - Les Journées nationales :

Organisées par la Régionale de Toulouse, elles ont eu lieu les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 1996 à l'Ecole des Mines d'Albi et ont rassemblé environ 950 professeurs de mathématiques. Le thème était, cette année : "Les mathématiques dans tous les sens".

Le schéma général a été :

- Deux conférences plénières : M. PÉLEGRIN (Polytechnicien - Docteur ès-sciences. Ancien directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace), Cl. PAIR (Docteur ès-sciences - Ancien Directeur de l'IREM de Nancy - Ancien Directeur des Lycées)
- 11 conférences en parallèle sur 4 plages horaires : J. ARSAC (Professeur émérite d'informatique - DEA de philosophie - I.G. honoraire de l'E.N.) A. DELEDICQ (Maître de conférences à l'Université de Paris VII), L. CHAUDRON (Ingénieur de recherches), J.-P. LAUMOND (Directeur de Recherches au C.N.R.S.), G. MOURY (Ingénieur), H. LE BRAS (Polytechnicien - Directeur de Recherches à l'Institut National d'Etudes Démographiques - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales), P. DUTHIL & all (Assistant Hospitalier Universitaire - Radiophysicien), J. PAILLEUX (Directeur adjoint du Groupe de modélisation pour l'assimilation et la prévision à Météo-France Toulouse), A. ANTIBI (Directeur de l'IREM de Toulouse - Président de l'ADIREM), M. ARTIGUE

(Professeur d'Université à l'I.U.F.M. de Reims - Responsable de l'équipe de recherche en didactique à l'Université de Paris VII), J. NOAILLES (Professeur et responsable du Département de Mathématique à l'E.N.S. d'Electrotechnique, Electronique, Informatique, Hydraulique de Toulouse).

- des ateliers, moments privilégiés pour des "mathématiques dans tous les sens", sur deux plages horaires :
  - par niveaux d'enseignement
  - ateliers " tous publics "
  - ateliers consacrés aux "technologies nouvelles"

ainsi qu'un atelier pour l'enseignement aux mal-voyants.

Les prochaines Journées Nationales, organisées par la Régionale de MARSEILLE, auront lieu les 25, 26 et 27 octobre 1997 au cœur même de la ville. Le thème choisi est : "Mathématiques pour tous..."

## 8 - ICME8 à Séville

Le congrès ICME, qui a lieu tous les quatre ans, s'est déroulé cette année à Séville du 14 au 21 juillet. Il a réuni environ 4 000 participants venus de tous les coins du monde.

La délégation française, coordonnée par la CFEM, y était représentée entre autres par l'APMEP et son nouveau stand.

Outre l'animation d'un atelier pour EVAPM, l'APMEP a assuré la vente de brochures ainsi que la diffusion de dépliants couleurs en français, espagnol et anglais qu'elle avait fait éditer pour l'occasion.

Le prochain congrès, ICME9, aura lieu en l'an 2000 à Tokyo.

## 9 - Le séminaire :

Le *Séminaire* annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'A.P.M.E.P., cette année il en réunissait 61. Il a eu lieu les 11 et 12 mai au F.I.A.P. à PARIS. Le thème était : "L'enseignement des mathématiques dans les cycles professionnels : quels apports pour les autres cycles (collèges, lycées) ?"

- Les exposés et ateliers ont été pris en charge par des membres de la commission LP.
- Une conférence a été tenue par J-L PIEDNOIR (I.G. de mathématiques)

## 10 - E.V.A.P.M. :

Les "chantiers" EVAPM et leur production :

- EVAPMIB : développement d'une base de données informatisées constituant la mémoire des études EVAPM.

- EVAPM Première des lycées d'enseignement général : trois fascicules comprenant tous les questionnaires, les résultats, les analyses, les tableaux de compétences, la prise en compte aussi bien des "anciens" que des "nouveaux" programmes.
  - EVAPM Première des lycées professionnels : une brochure très utile pour les collègues enseignant en L.P. mais aussi en collège.
  - EVAPM6/97 : à l'occasion de la mise en place des nouveaux programmes de sixième, lancement d'une nouvelle évaluation.
- Enfin le groupe de recherche EVAPM s'est réuni le 21 décembre 96.

## II - ACTIONS EXTÉRIEURES

### 1- Relations avec l'institution :

Avec le *Cabinet du Ministre de l'Education Nationale* :

- Interventions concernant le Collège à propos :
  - des horaires d'enseignement de mathématiques pratiqués en Collège et notre attachement à un minimum de 4 heures hebdomadaires d'activités mathématiques pour tous les élèves (courrier daté du 8 janvier accompagné d'une déclaration commune de l'A.P.M.E.P., de la S.M.F. et de la S.M.A.I. et courrier daté du 21 novembre).
  - de l'organisation de la fin de l'année scolaire, l'organisation de l'épreuve du Brevet, la mise en place des nouveaux programmes, l'évaluation de début d'année en 6<sup>e</sup> (courrier daté du 21 novembre).
- Interventions concernant le Lycée : demande de transformation de l'enseignement de spécialité mathématiques en Terminale scientifique (courrier daté du 5 décembre accompagné d'une déclaration commune de l'A.P.M.E.P., de la S.M.F., de la S.M.A.I. et de l'U.P.S. et d'une demande d'entrevue).
- Invitation à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec la D.L.C. (Direction des Lycées et Collèges) :

- Différentes interventions (dont deux entrevues les 17 et 30 avril), concernant :
  - les projets de programme de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> ;
  - les horaires de mathématiques en Collège et notre demande de 4 heures hebdomadaires pour tous les élèves de Collège ;
  - les consultations dans les établissements ;

- l'avenir des classes technologiques et des classes d'insertion ;
- demande de recommandations précises pour les membres de Jurys d'examen pour l'annotation des copies, les barèmes, les épreuves orales, l'exploitation du livret scolaire ;
- l'enseignement scientifique en Première et en Terminales L et ES des Lycées ;
- Les projets d'aménagement des programmes de TS, TL, 1<sup>re</sup> ES et TES ;
- demande d'être régulièrement et fréquemment tenus informés des travaux du G.T.D. de mathématiques (deux courriers, l'un début janvier, l'autre en mai suite à la brièveté des délais dans lesquels la D.L.C. nous a demandé à chaque fois d'effectuer des analyses de projets de programmes) ;
- l'enseignement de mathématiques en section L pour les élèves suivant l'option mathématiques en Première et l'enseignement de spécialité mathématiques en Terminale ;
- l'appui de la D.L.C. pour les différentes opérations E.V.A.P.M. en cours ;
- Invitation du Directeur des Lycées et Collèges, qui s'est fait représenter, à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec la *Direction des Ecoles* :

- Intervention concernant les concours Professeurs des Ecoles.
- Invitation du Directeur des Ecoles à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec l'*Inspection Générale de Mathématiques* :

- Différentes interventions concernant :
  - demande de recommandations précises pour les membres de Jurys d'examen pour l'annotation des copies, les barèmes, les épreuves orales, l'exploitation du livret scolaire ;
  - l'enseignement de mathématiques en section L pour les élèves suivant l'option mathématiques en Première et l'enseignement de spécialité mathématiques en Terminale ;
  - demande de transformation de la spécialité mathématiques en Terminale S ;
  - l'appui de l'Inspection Générale de Mathématiques pour les différentes opérations E.V.A.P.M. en cours ;
- Invitation du Doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, qui s'est fait représenter, à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec le *G.T.D. de Mathématiques (Groupe de Travail Disciplinaire de Mathématiques)* :

- Interventions concernant :
  - les projets d'aménagement des programmes de TS, TL, 1re ES et TES ;
  - l'enseignement scientifique en Première et en Terminales L et ES des Lycées ;
  - demande d'être régulièrement et fréquemment tenus informés des travaux du G.T.D. de mathématiques ;
  - l'enseignement de mathématiques en section L pour les élèves suivant l'option mathématiques en Première et l'enseignement de spécialité mathématiques en Terminale ;
- Invitation des deux Présidents du G.T.D. de Mathématiques à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec le *C.N.P. (Conseil National des Programmes)* :

- Intervention concernant l'enseignement de mathématiques en section L pour les élèves suivant l'option mathématiques en Première et l'enseignement de spécialité mathématiques en Terminale.
- Invitation du Président du C.N.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Auprès du *Président du C.A.P.E.S. de Mathématiques* :

- Intervention concernant l'intitulé de certaines leçons et la disparité de leur niveau et de leurs exigences.

Avec l'*I.N.R.P. (Institut National de Recherche Pédagogique)* :

- Le projet de convention concernant la base de données BIBLIMATH sur Internet a du être abandonné.
- Un contingent d'heures est donné par l'I.N.R.P. pour la réalisation d'actions communes.
- Invitation du Directeur de l'I.N.R.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec le *C.N.D.P. (Centre National de Documentation Pédagogique)* :

- Réalisation d'une base de données sur disquettes, niveau Collège, en coédition avec le C.N.D.P.
- Invitation du Directeur du C.N.D.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

Avec l'A.D.I.R.E.M. (Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.) :

- L'A.P.M.E.P. participe aux travaux de l'A.D.I.R.E.M., poursuit son action en faveur des I.R.E.M. et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.
- L'A.P.M.E.P. est représentée par deux de ses membres aux Comités de l'A.D.I.R.E.M. Depuis les Journées Nationales d'Albi, deux membres de l'A.D.I.R.E.M. sont également admis à assister aux Comités de l'A.P.M.E.P. en qualité d'invités permanents.
- Le projet de convention concernant la base de données BIBLIMATH sur Internet avec l'I.N.R.P. ayant été abandonné aussi bien par l'A.P.M.E.P. que l'A.D.I.R.E.M., une nouvelle convention sur le même principe vient d'être signée entre nos deux associations, la base de données s'appelant PUBLIMATH.
- L'A.D.I.R.E.M. apporte son appui aux opérations E.V.A.P.M. par le biais du réseau des I.R.E.M.
- Invitation et présence du Président de l'A.D.I.R.E.M. aux Journées Nationales d'Albi.

Au niveau régional :

Collaboration des Régionales A.P.M.E.P. :

- avec leur I.R.E.M. : pour les rallyes mathématiques par exemple...
- avec leur M.A.F.P.E.N. : inscription des Journées Nationales ou d'une journée régionale au P.A.F., actions de formation...
- avec les I.U.F.M.
- avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux : intervention concernant les examens, participation aux réunions interacadémiques...

On ne peut que souligner l'importance de telles relations.

## 2 - Relations avec les autres associations :

- L'A.P.M.E.P. a invité à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi, ainsi qu'à la réunion-débat de clôture, les associations avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier :
  - sur le plan français : la S.M.F., la S.M.A.I., l'U.P.S., l'A.P.B.G., l'U.D.P., l'A.P.S.E.S., l'U.P.A., l'E.P.I., la C.F.E.M., l'A.R.D.M., l'A.F.E.F., la S.M.E.,
  - sur le plan international : la S.P.B.Mef, la P.A.Y.M. et l'Association Romande de mathématiques.
- L'U.D.P., l'A.P.B.G. et l'A.P.M.E.P. ont été consultées conjointement par la D.L.C. pour analyser les projets de programme de mathématiques de l'enseignement scientifique de Première et de Terminale L et

ES. Les trois associations qui se sont réunies à plusieurs reprises à notre local, rue Duménil, ont fait des propositions de contenus et ont élaboré un tableau sur les intersections possibles entre les programmes de nos diverses disciplines. Pour assurer cet enseignement et lui donner plus de densité, il est apparu indispensable aux trois associations d'accorder **au moins 1 heure 30 à chaque élève, dont une heure dédoublée, dans chaque discipline** aussi bien en Première qu'en Terminale.

- L'A.P.M.E.P. s'est rendue sur invitation au congrès national des documentalistes (FABDEN) à Rouen.
- L'A.P.M.E.P. a été représentée aux congrès de la S.P.B.Mef (à Dinan en Belgique en août) et de l'U.D.P. (à Nice fin octobre).
- L'A.P.M.E.P. est représentée statutairement à la C.F.E.M., au sein de laquelle elle a participé avec la délégation française au Congrès I.C.M.E. 8 de Séville en juillet.

- L'A.P.M.E.P. s'est rendue, à l'invitation de la S.M.E. (*Société Mathématique Européenne*), à la manifestation "*Les Mathématiques en Europe, Prime aux Jeunes*" que celle-ci a organisée en l'honneur des deux lauréats issus de l'école française L. MEREL et A. BONNET (fils du Président de la Régionale A.P.M.E.P. de Marseille).

- Coopération avec la P.A.Y.M. (association russe des professeurs de mathématiques) :

La coopération avec la P.A.Y.M. est née pendant l'été 1991. Elle s'est concrétisée à partir de 1993 par des échanges de professeurs avec le soutien moral et financier du service culturel du Ministère français des Affaires Etrangères.

- Les Français ayant participé au stage en Russie en octobre 1994 n'ont touché leur subvention que fin décembre 1995 et depuis, ceux qui ont accueilli un collègue russe en mars 1995 n'ont toujours pas pu se rendre en Russie faute de financement. Un projet de séjour en Russie devrait cependant voir le jour en 1997, l'A.P.M.E.P. acceptant de se charger de son organisation et de participer en partie aux frais de déplacement.

- L'A.P.M.E.P. a assuré l'accueil de deux collègues russes à l'occasion de l'Université d'été "*Enseignement des Statistiques et des Probabilités au Lycée*" organisée par l'inter-I.R.E.M. à Metz du 27 au 31 août.

L'A.P.M.E.P. a participé et est intervenue lors du séminaire de formation de professeurs de mathématiques de Russie sur l'enseignement des statistiques et des probabilités à Kalouga du 30 septembre au 5 octobre.

### **3 - Relations avec les fédérations de parents d'élèves :**

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les fédérations de parents d'élèves F.C.P.E. et P.E.E.P. et a invité leurs Présidents à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture. Ceux-ci se sont fait représenter par leurs responsables locaux.

L'A.P.M.E.P. s'est rendue à diverses invitations de la P.E.E.P.

### **4 - Relations avec les syndicats d'enseignants :**

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les principaux syndicats d'enseignants et a invité leurs Présidents à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

L'A.P.M.E.P. s'est fait représenter lors des rencontres du S.N.E.S. du 10 novembre "Débuter dans le métier d'enseignant".

Un stand APMEP a été tenu au congrès du S.E. à Montpellier.

### **5 - Relations avec la presse**

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les principaux organismes de presse locaux et nationaux et les a invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales d'Albi ainsi qu'à la réunion-débat de clôture.

### **6 - Enquêtes nationales auprès des enseignants de mathématiques :**

L'A.P.M.E.P. a sollicité à plusieurs reprises des enseignants de mathématiques concernés pour :

- les projets d'aménagement des programmes de TS, TL, 1ère ES et TES ;
- l'analyse des projets de programme de mathématiques de l'enseignement scientifique de Première et de Terminale L et ES ;
- la collecte et l'analyse de sujets d'examens ;
- les projets de programmes au cycle central du collège.

## 7 - L'.A.P.M.E.P. a participé :

- le 25 septembre à une journée organisée par le G.I.D.E.C. (Groupement d'Informaion Des Editeurs Classiques) à la Tour Eiffel à Paris ;
- au comité d'organisation des entretiens de La Villette et a animé un atelier lors des entretiens consacrés à "La Mesure". En 1997, le thème sera "La Vitesse" ;
- à un colloque organisé par le M.R.E.R.S. (Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques des Savoirs) les 8, 9 et 10 novembre ;
- à l'élection des membres des différents groupements scientifiques, éducatifs et culturels de la Commission Nationale pour U.N.E.S.C.O.

Ces participations permettent de faire connaître l'A.P.M.E.P. et ses publications.

### Liste des sigles d'associations utilisés

A.F.E.F.	Association Française des Enseignants de Français
A.P.B.G.	Association des Professeurs de Biologie et Géologie
A.P.S.E.S.	Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales
A.R.D.M.	Association de Recherche en Didactique des Mathématiques
C.F.E.M.	Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques
E.P.I.	Enseignement Public et Informatique
F.A.D.B.E.N.	Fédération des Associations des Documentalistes et Bibliothécaires de l'Education Nationale
F.C.P.E.	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'enseignement public
P.A.Y.M.	Association Russe des Professeurs de Mathématiques
P.E.E.P.	Fédération des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique
S.B.P.M.ef	Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française
S.M.A.I.	Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles
S.M.F.	Société Mathématique de France
U.D.P.	Union des Physiciens
U.P.A.	Union des Professeurs des classes préparatoires Agronomiques
U.P.S.	Union des Professeurs de Spéciale

## III - RAPPORT FINANCIER 1996

RECETTES	1994	1995	1996
<b>I. Cotisations et abonnements</b>	2 086 438,13	2 163 360,61	2 132 549,95
<b>II. Publicité</b>	100 970,00	56 390,00	80 060,00
<b>III. Ventes de brochures</b>	401 078,18	226 330,45	299 755,11
<b>IV. Produits financiers</b>			
- Intérêts du livret A (C.N.E.)	19 656,45	20 540,99	10 709,02
- Produits nets (cessions de SICAV)	105 939,34	122 738,33	187 656,78
- Reprise provision (SICAV Thésora)	—	36 644,14	—
<b>V. Prestations de service</b>			
- Abonnements au serveur sur 36 14	3 372,80	1 314,10	1 948,62
- Serveur 36 15	2 475,00	—	—
- CNDP, convention DEP	—	12 647,56	25 000,00
- Frais d'envoi	23 304,00	15 590,00	25 889,00
- Remboursement abonnements belges	2 664,62	3 000,00	5 115,00
- Prestations CFEDC	—	256,00	—
<b>VI. Souscription à "EVAPM"</b>	—	21 892,09	—
<b>VII. Produits exceptionnels</b>			
- Subvention Journées Nationales	5 000,00		
- Ristournes non versées	18 634,00	4 862,00	9 878,00
- Autres produits exceptionnels	21 332,84	14 022,87	23 124,24
	<b>2 790 865,36</b>	<b>2 698 589,14</b>	<b>2 801 685,72</b>

DEPENSES	1994	1995	1996
<b>I. Ristournes Régionales</b>	124 608,00	125 334,00	121 902,00
<b>II. Publications</b>			
- 5 Bulletins (6 en 1996)	273 450,00	317 644,00	404 700,00
- 5 BGV (6 en 1994)	126 587,99	101 873,40	94 100,00
- Nouvelles brochures	167 430,00	158 002,00	259 471,84
- Réédition de brochures	40 150,00	121 110,08	53 355,00
<b>III. Vie de l'Association</b>			
<b>1. Frais de fonctionnement</b>			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...	49 066,07	40 316,37	61 980,00
• Charges administratives : papier à lettres, enveloppes,...	56 558,70	39 005,17	51 166,78
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts,...	171 210,51	195 390,17	168 506,16
• Location : machine à affranchir, photocopieuse, salles de réunions	37 187,64	36 709,41	36 818,76
• Maintenance du matériel	20 945,46	22 327,66	28 087,56
<b>2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales</b>	341 670,33	395 392,20	408 395,43
<b>3. Personnels extérieurs : honoraires</b>	25 000,00	27 325,00	26 518,00
<b>4. Dons, libéralités et cadeaux</b>	2 768,60	1 546,04	9 433,00
<b>5. Remboursement de frais :</b> Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association	526 627,55	487 400,05	667 054,31
<b>IV. Frais de port et de routage</b> (bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires)	181 312,39	146 688,52	209 491,59
<b>V. Frais EVAPM</b>	25 920,00	40 328,17	7 141,74
<b>VI. Charges exceptionnelles</b>			
<b>1. Subvention et publicité</b>	30 000,00	20 000,00	5 000,00
<b>2. Reversement abonnements jumelés</b>	29 818,00	34 700,66	30 970,08
<b>3. Serveur</b>	—	5 000,00	5 000,00
<b>4. Dotations aux amortissements</b>	98 099,79	79 130,97	89 330,34
• Cessions immobilisations	1 676,84	2 980,68	—
• Dotations pour dépréciation SICAV	36 644,14	—	—
<b>5. Frais divers</b>	11 101,15	6 100,26	29 089,34
<b>VII. Variation du stock</b>	51 064,00	- 91 045,00	- 46 493,00
	<b>2 428 897,16</b>	<b>2 313 259,81</b>	<b>2 721 018,93</b>

# BILAN AU 31/12/1996

<b>ACTIF</b>	Exercice 31.12.1996		Exercice 31.12.1995		<b>PASSIF</b>	Exercice 31.12.1996		Exercice 31.12.1995	
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	Valeur nette		31.12.1996	31.12.1995	31.12.1996	31.12.1995
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					<b>CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Réserve	4 164 415,58	3 779 086,25		
Concessions, brevets, licences	115 027,97	109 022,43	6 005,54	6 424,21					
	<u>115 027,97</u>	<u>109 022,43</u>	<u>6 005,54</u>	<u>6 424,21</u>					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	80 666,79	385 329,33		
Constructions	750 000,00	200 128,77	549 871,23	564 871,23					
Autres immobilisations corporelles	751 691,59	319 170,38	432 521,21	117 970,70					
	<u>1 501 691,59</u>	<u>519 299,15</u>	<u>982 392,44</u>	<u>682 841,93</u>	<b>SITUATION NETTE</b>	4 245 082,37	4 164 415,58		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					<b>TOTAL</b>	<u>4 245 082,37</u>	<u>4 164 415,58</u>		
Autres titres immobilisés	9 500,00		9 500,00	9 500,00	<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Autres immobilisations financières	500,00		500,00	500,00	<b>DETTES</b>				
	<u>10 000,00</u>		<u>10 000,00</u>	<u>10 000,00</u>	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>			<u>998 397,98</u>	<u>699 266,14</u>	Dettes fournisseurs et	100 215,73	133 190,94		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					comptes rattachés	44 211,00	74 645,66		
Matières ou marchandises	804 760,00		804 760,00	758 267,00	Dettes fiscales et sociales	196 437,73	228 788,60		
Créances clients et cptes rattachés	294 349,15		294 349,15	238 370,87	Autres	<u>340 864,46</u>	<u>436 625,20</u>		
Autres créances d'exploitation	86 276,31		86 276,31	56 694,49	<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	786 241,77	813 945,81		
Créances diverses	14 994,00		14 994,00	24 899,93					
Valeurs mobilières de placement	2 591 111,60		2 591 111,60	2 664 658,57	<b>TOTAL DETTES</b>	<u>1 127 106,23</u>	<u>1 250 571,01</u>		
					<b>TOTAL DU BILAN</b>	<u>5 372 188,60</u>	<u>5 414 986,59</u>		
<b>DISPONIBILITÉS</b>									
Banque - CCP - autres	487 963,95		487 963,95	878 734,13					
CAISSE	289,85		289,85	127,45					
Charges constatées d'avance	94 045,76		94 045,76	93 968,01					
	<u>3 569 030,62</u>		<u>3 569 030,62</u>	<u>3 957 463,45</u>					
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>			<u>4 373 790,62</u>	<u>4 715 720,45</u>					
<b>TOTAL DU BILAN</b>			<u>5 372 188,60</u>	<u>5 414 986,59</u>					

## COMMENTAIRES

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en **hors taxes**.

**Rappel :** depuis 1992, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1996.

### **Depuis le rapport de 1994 :**

- en plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31/12/96 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association,
- de nouvelles rubriques dans le rapport financier.

### **Côté recettes :**

#### **I. Cotisations et abonnements**

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1996 qui est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 96, les cotisations perçues sont celles de 97 et non celles de l'année 1996.

#### **II. Publicité**

Cela correspond aux publicités parues dans les bulletins de 1996.

#### **III. Ventes de brochures**

Depuis 1994, il n'y a plus qu'une seule valeur correspondant à la fois aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Ce montant a progressé. Ceci s'explique par la parution de nouvelles brochures. Il correspond aussi à la vente des bases de données, coproduites avec le CNDP.

#### **IV. Produits financiers**

Nous plaçons notre argent en SICAV. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes.

### **Mouvements en 1996 :**

- . achat de 5 SICAV Moneden CASDEN pour un montant de 441 237,90 F
- . achat de 7 SICAV Poste gestion pour un montant de 297 635,58 F
- . vente de 23 SICAV Poste gestion pour un montant de 1 000 095,23 F
- . aucun mouvement sur les SICAV Thésora

En ce qui concerne les SICAV vendues la différence entre leur prix de cession et leur prix d'achat a généré une plus value de 187 656,74 F. Nous avons dû vendre des SICAV et retirer de l'argent du livret A pour financer les travaux du local, d'où la diminution du montant des intérêts du livret A et l'importante somme correspondant aux plus-values sur la vente des SICAV.

### **V. Prestations de service**

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements à la messagerie sur le 3614.

Il n'y a plus de recettes "serveur 3615" car ce service a été supprimé dans le courant de l'année 1994.

Le CNDP nous a versé cette année 25 000 F, somme prévue dans le contrat de coproduction des bases de données.

Les frais d'envoi correspondent aux frais de port (150 F pour les étrangers).

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année, nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

### **VI. Souscription à " EVAPM "**

Cette année, il n'y a pas eu de test.

### **VII. Produits exceptionnels**

Les ristournes non versées, calculées à partir des cotisations 1995 sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations et à des régularisations de factures antérieures à 1996.

## **Côté dépenses :**

### **I. Ristournes aux Régionales**

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 1996 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'état de son stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 92 : 22 F en "liquide" et 17 F en "brochures"; en 93 : 22 F et 17 F; en 94 : 22 F et 17 F; en 95 : 22 F et 20 F; en 96 : 22 F et 20 F).

En 1996, seuls 115 456 F (sur 125 334 F) ont été versés aux Régionales. Les Régionales de Guadeloupe, Montpellier et Nantes n'ont pas touché leur ristourne en "liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (9 878 F, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (121 902 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1997. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1996, elle doit donc figurer dans le rapport financier 96 (voir préambule).

### **II. Publications**

Les frais d'impression du bulletin vert sont en hausse. Deux raisons : l'augmentation du prix du papier et un numéro supplémentaire pour les Journées nationales.

Les frais d'impression du BGV sont en légère baisse car le tirage est moins important.

Bulletin n°402 : 7 500 exemplaires, 124 pages, 67 300 F ;

n°403 : 6 500 exemplaires, 136 pages, 65 360 F ;

n°404 : 8 000 exemplaires, 192 pages, 88 000 F ;

n°405 : 6 600 exemplaires, 124 pages, 60 600 F ; n°406 : 6 500

exemplaires, 128 pages, 60 960 F ; n°407 : 6 900 exemplaires, 132 pages, 62 480 F.

BGV n°67 : 7 000 exemplaires, 8 pages, 18 820 F ; n°68 : 7000 exemplaires, 8 pages, 18 820 F ; n°69 : 7 000 exemplaires, 12 pages, 18 820 F ; n°70 : 7 000 exemplaires, 8 pages, 18 820 F ; n°71 : 6 700 F exemplaires, 16 pages, 18 820 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 8 en 1996.

Actes de l'université d'été 1995 sur l'évaluation, 264 pages, 1 000 exemplaires, 11 209,84 F ; Enseigner la géométrie dans l'espace au collège et au lycée, 204 pages, 2 500 exemplaires, 111 670 F ; Fondement pour un enseignement de l'analyse en termes d'ordres de grandeur, 202 pages, 1 500 exemplaires, 19 917 F ; Faire de la géométrie en jouant avec Cabri-géomètre, tome 1, 210 pages, 1 250 exemplaires, 19 333 F, tome 2, 270 pages, 1 250 exemplaires, 23 696 F ; PanoraMath'96, en coédition avec la CIJM et ACL Éditions, 224 pages, 2 000 exemplaires, 40 000 F ; Plaquette de présentation de l'A.P.M.E.P., en français (6 000 exemplaires), anglais (1 200 exemplaires) et espagnol (1 000 exemplaires), 10 350 F Mathématiques en B.E.P. industriels, 154 pages, format A4, 700 exemplaires, 23 296 F.

Nous avons réédité 3 brochures en 1996.

Fragments d'histoire des mathématiques, tome 1, 176 pages, 1 000 exemplaires, 13 970 F ; Fragments d'histoire des mathématiques, tome 4, 202 pages, 1 500 exemplaires, 19 440 F ; Jeux 3, 156 pages, 1 000 exemplaires, 13 050 F.

Nous avons aussi acheté 195 exemplaires de plaquettes Galion thèmes pour 6 895 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure " Vote 96 " : 5 600 exemplaires, 20 890 F.

### **III. Vie de l'Association**

#### **1) Frais de fonctionnement**

Cette rubrique est celle qui a le plus subi de modifications en 1994 afin de mieux mettre en évidence les différents types de dépenses.

Ces frais sont en augmentation par rapport à ceux de 1995. Ceci est dû à l'augmentation du prix du papier, à l'utilisation d'enveloppes T

pour l'envoi des retours de cotisations et aux augmentations chez les fournisseurs. De plus, pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques chez des collègues sont payées directement par l'association.

## **2) Traitement des employés**

Le montant est comparable à celui de 1995. La légère augmentation provient de l'augmentation des salaires de 2 % en 1996 par rapport à 1995. Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests EVAPM.

## **3) Personnels extérieurs**

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire-comptable et du remboursement de la carte orange aux objecteurs de conscience.

Par contre, les honoraires versés à l'architecte pour les travaux au local (25 148,07 F), sont à considérer comme un amortissement et non comme une charge. Ils ne figurent donc pas à ce niveau.

## **4) Dons et libérabilités**

C'est ce que nous versons à des stagiaires ou comme pourboire. Nous avons eu 4 stagiaires cette année.

## **5) Remboursement de frais**

Ils sont en forte hausse. Ceci est dû à la multiplication des activités au sein de l'Association (voir rapport d'activité). De plus, à compter du 17 février 1996, la " nuit " est remboursée 250 F au lieu de 200 F et le repas 75 F (tarif maintenu).

## **IV. Frais de port et de routage**

Frais de routage et d'affranchissement du bulletin vert :

n°402 : 14 472,11 F ; n° 403 : 12 351,24 F ; n°404 : 18 730,61 F ;  
n°405 : 12 746,24 F ; n° 406 : 13 346,76 F ; n°407 : 14 637,14 F.

## **Frais d'affranchissement du B.G.V. :**

n°67 : 4 047,13 F ; n°68 : 3 900,68 F ; n°69 : 3 966,64 F ;  
n°70 : 4 123,66 F ; n°71 : 4 353,42 F.

Pour le bulletin vert le port comprend la manutention et les frais postaux. Tandis que pour le B.G.V., les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

## **V. Frais EVAPM**

Ils correspondent à des frais de stockage et d'affranchissements des brochures EVAPM. Depuis novembre 1994, la plupart de ces brochures sont conservées dans le grenier d'un collègue.

## **VI. Charges exceptionnelles**

### **1) Subvention et publicité**

Nous avons versé aussi une subvention d'un montant de 5 000 F pour le congrès ICME 8 de Séville 1996. Le montant total de la subvention est de 10 000 F. Ce montant est versé en deux fois : une première moitié l'année précédant le congrès (voir rapport financier 1995) et l'autre moitié l'année du congrès.

### **2) Reversement abonnements jumelés**

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés.

### **3) Serveur**

Il s'agit de la redevance que nous versons au rectorat d'Orléans-Tours qui héberge le serveur de l'association.

### **4) Dotations aux amortissements**

C'est la dépréciation sur l'ensemble des investissements et immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique,...). Montant en hausse cette année du fait des travaux du local.

### **5) Frais divers**

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et des frais bancaires (pour toucher les chèques

venant de banques étrangères, la Banque de France, et parfois la banque étrangère, prélèvent une taxe).

## **VII. Variation du stock**

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/96) - valeur sur stock initial (au 1/1/96)

Plusieurs brochures ayant été éditées cette année il y a eu une augmentation du stock. La règle comptable prévoit de soustraire du montant des charges cette variation.

### **Remarques :**

- En 1996, le Ministère de l'Éducation Nationale nous a versé 20 000 F pour rembourser la solde versée aux objecteurs de conscience mis à la disposition de l'Association. Pour l'exercice 1996, les indemnités versées aux objecteurs de conscience travaillant au local s'élèvent à 43 591,49 F. Nous avons depuis septembre deux objecteurs au lieu d'un seul. Le Ministère n'a pas encore pris cela en compte. Nous devrions recevoir la différence en 1997. Ces sommes n'ont pas à figurer dans le rapport financier, mais interviennent bien sûr dans le bilan. De plus, l'Association a payé aux objecteurs leur carte orange, somme qui n'est pas remboursée par le Ministère de l'Éducation Nationale (voir côté dépenses § III 3).

- En ce qui concerne les travaux, le montant des factures (280 841,81 F) n'a pas à figurer dans ce rapport puisqu'il s'agit d'immobilisation.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 1<sup>er</sup> février 1997.

*Régis GOIFFON  
et Françoise MAGNA*

## IV - RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ

Le quart du comité National est à renouveler en 1997 soit la moitié des sièges nationaux.

Cette année, il y a 16 candidats pour 14 sièges à pourvoir.

Conformément à l'article 13 des statuts de l'Association, le Bureau a décidé de soutenir six candidats. De même, il a procédé au tirage au sort pour la présentation des candidats.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts de l'association.

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE

**Philippe LOMBARD**

*IREM de Lorraine*

L'APMEP est une force de propositions et un organe de représentation ; deux aspects indissociables, car sa représentativité n'est réelle que si elle est capable de formuler des propositions convaincantes, et parce que ses "options idéologiques" doivent traduire un "principe de réalité" au niveau du métier d'enseignant de mathématiques. Or ce métier est difficile et contrasté. L'APMEP doit donc réussir une synthèse entre tous ses aspects : des efforts de consolidation du collège aux classes de prestige des lycées, de la prise en compte des élèves en difficultés au problème de la formation des professeurs, en passant par la réflexion sur les contenus et l'efficacité des méthodes. C'est là, par exemple, une condition sine qua non pour qu'une revendication comme celle qui consiste à réclamer "plus d'heures" puisse échapper au soupçon de corporatisme... L'APMEP doit au contraire apparaître comme le maître d'œuvre d'une véritable réflexion de fond pour laquelle les matériaux ne manquent pas, notamment après 25 ans d'existence des IREM.

L'erreur serait de confondre "synthèse" et fuite en avant vers des idées simples... Les années 60 ont été placées sous le signe de "l'universalité" ; les années 80 nous amènent vers une "transversalisation" des objectifs : on devrait "conjecturer", "expertiser", "modéliser", "démontrer", bref : "apprendre à raisonner"... parce que le but de l'enseignement ne serait plus que ce qui est censé en rester quand on a tout oublié ! Ces réponses sont trop simples et délaissent la proie pour l'ombre : dans un cas comme dans l'autre, elles oublient que les mathématiques sont une composante de l'enseignement scientifique, que leur but est l'apprentissage d'outils et de méthodes, que le moteur en est la curiosité scientifique, que le raisonnement n'en est qu'un moyen parmi d'autres... Dans un cas comme dans l'autre, l'APMEP prend le risque d'un discours qui cherche désespérément une justification dérisoire à l'enseignement des maths "pour les maths". Ce genre de stratégie ne me semble pas avoir réussi au latin...

**Roger CARDOT***Lycée Stanislas - Villers-les-Nancy*

Après avoir enseigné pendant 18 ans en collège, j'enseigne actuellement en lycée polyvalent dans des séries aussi différentes que Terminale S, Seconde, BTS biotechnologies, Terminale hôtellerie.

Je fais partie du Comité de la Régionale de Lorraine et j'ai déjà participé pendant 4 ans au Comité National de l'APMEP.

Je viens solliciter un nouveau mandat afin de poursuivre avec l'association la défense d'un enseignement Mathématique de qualité, présentant un intérêt pour les élèves de toutes les sections.

**Candidature soutenue  
par la Régionale de Lorraine****Marie-José BALIVIERA***Lycée Professionnel Louis Geisler**Raon-L'Étape*

J'ai déjà fait partie, il y a quelques années, du comité national et je fais actuellement partie du comité de la régionale Lorraine : je suis convaincue que les rencontres et le travail avec des collègues de tous les ordres d'enseignement « de la maternelle à l'université » est extrêmement bénéfique et que, par conséquent, l'A.P.M.E.P. ne peut qu'être renforcée par une représentation aussi large que possible de ces divers ordres dans ses structures (or deux enseignants de L.P. « sortent » cette année du comité).

J'agis sur le terrain pour que le « système » ne laisse pas se marginaliser une frange d'élèves actuellement en rupture d'école et de société, pour que l'enseignement des mathématiques dans les sections professionnelles soit un véritable enseignement scientifique, et que ses professeurs ne soient pas isolés de ceux des autres cycles (je fais partie, avec des collègues de collège et de lycée, d'un groupe de recherche sur la remotivation aux mathématiques via les activités ludiques).

J'essaierai de rendre au niveau national les services que je rends actuellement au niveau local, et j'œuvrerai pour que l'on ne reproduise pas au sein de notre association la séparation des diverses filières que l'on trouve au ministère.

**Candidature soutenue  
par la Régionale de Lorraine  
et par le Bureau****Rémi BELLOEIL***Lycée Montfort**Rennes*

Responsable du groupe de travail MULTIMEDIA, j'ai participé à la réalisation et à la diffusion de la banque d'exercices MATHÉMATIQUES AU COLLÈGE. A présent, je coordonne la réalisation d'un produit du même type au niveau du lycée. Le principal intérêt de cela est d'apporter des outils pratiques et modernes à chaque enseignant et de pousser plus loin la réflexion sur les exercices, les activités et les problèmes soumis aux élèves. La diffusion de documents peut devenir l'occasion d'un véritable échange entre adhérents sur notre pratique.

L'enseignement des Mathématiques que je voudrais promouvoir est ouvert sur la vie. Il participe de la formation du citoyen. Il aide chacun à s'exprimer avec davantage de rigueur sans tuer la part d'initiative et d'imaginaire personnels. Il s'enrichit des centres d'intérêt des élèves comme la Physique, l'Economie, la Biologie, la Littérature ou l'Art, et y apporte sa propre culture.

**Candidature soutenue  
par la Régionale de Rennes  
et par le Bureau**

## **Serge PETIT**

### **Formateur en mathématiques - UIFM d'Alsace - Colmar**

Formateur de professeurs des écoles, affecté à l'UIFM d'Alsace, je suis candidat au Comité de l'APMEP afin que l'enseignement élémentaire, fondamental, essentiel des apprentissages mathématiques ultérieurs, soit encore un peu plus présent dans les débats du comité et que vive toujours plus notre devise "de la maternelle à l'université".

## **Martine JOLY**

### **Lycée professionnel - Marseille**

Ayant eu un parcours professionnel non linéaire allant d'activités de recherche en chimie à la direction d'un centre de formation en passant par la formation intra et extra entreprise, je suis aujourd'hui à près de quarante ans, fraîchement sortie de l'I.U.F.M. de Marseille, professeur de mathématiques-sciences physiques en lycée professionnel et tutrice pour les candidats au concours d'accès PLP2 MATH-SCIENCES chargée de la préparation à l'épreuve sur dossier et la formation professionnelle à l'I.U.F.M.

Ma participation à l'action associative depuis mon enfance me porte à reprendre avec vous la conclusion de votre "appel" et, bien que récente adhérente, je pense pouvoir contribuer à la vie de notre association en particulier dans le domaine de l'enseignement des mathématiques dans les sections professionnelles.

## **Jacques VERDIER**

### **Lycée Polyvalent A. Varoquaux Tomblaine**

Membre de l'A.P.M.E.P. depuis le tout début de ma carrière d'enseignant, j'y ai milité, j'y ai eu des responsabilités « locales » (président de la régionale lorraine pendant 8 ans), j'en ai même encore (responsable du (petit) bulletin vert de cette même régionale). Poussé depuis un certain temps par mes collègues, qui ne voudraient pas me voir trop tôt tomber en léthargie, je me décide à franchir le pas et à proposer mes services au niveau national.

On lit partout qu'il faut entraîner les élèves à la démarche scientifique, les faire expérimenter sur des situations qui posent de véritables problèmes, etc. J'y souscris totalement, mais cela reste du domaine des bonnes intentions (dont l'enfer est pavé !) : où et quand ces capacités sont-elles évaluées ? deviendront-elles un jour l'**ossature** même de notre enseignement ? L'A.P.M.E.P. (avec ses « 10 problématiques pour le collège » naguère, et dans le travail de son groupe « Problématiques lycées » actuellement) œuvre dans ce sens. Mais, hormis lors des rencontres permises par les Journées nationales, il me semble que trop peu d'adhérents se mobilisent sur ce terrain.

C'est au niveau régional (et même moindre si les distances sont trop importantes) qu'un tel travail devrait prendre sa source. C'est ce qui explique ma candidature : je suis prêt à m'investir, au Comité, pour que tout soit fait qui **permette** un véritable développement de la « vie » des Régionales : qu'elles soient un lieu de **rencontres** conviviales, un lieu d'**expression** de toutes les sensibilités, un lieu de **diffusion** des recherches et initiatives de leurs militants, un lieu de débat ; elles deviendront par là même un lieu d'auto-formation, et rempliront alors véritablement leur rôle.

C'est ce qui se fait déjà dans beaucoup d'académies : les adhérents, quelquefois très isolés, n'attendent pas tout du Bulletin vert, des brochures ou des Journées...

### **Candidature soutenue par la Régionale de Lorraine et par le Bureau**

Le «national» sera le niveau **fédérateur** de toutes les initiatives locales, et devra les relayer.

Peut-être est-ce une Utopie... Mais c'est en croyant aux utopies qu'on peut les faire devenir **réalités**.

**Michel KERVERN**  
*Lycée Vauban - Brest*

**Candidature soutenue par la Régionale de Bretagne Occidentale et par le Bureau**

Enseignant dans un lycée technique, je suis membre de l'A.P.M.E.P. depuis une trentaine d'années. Revenu à Brest il y a 6 ans, je suis passé du statut d'adhérent de base à celui de trésorier de la régionale depuis 1992.

Impliqué dans la formation des maîtres, aussi bien comme conseiller pédagogique, qu'au sein du défunt C.P.R. ou de l'actuel I.U.F.M., j'ai souvent eu à répondre aux questions suivantes :

- l'enseignement des mathématiques, tel qu'il est conçu et mis en place actuellement, est-il un enseignement formateur pour tous ?

- pourquoi enseigne-t-on de moins en moins la géométrie ?

- pourquoi ne développe-t-on pas davantage l'histoire des mathématiques ?

Ce sont quelques-unes des questions qui, j'en suis persuadé, ont déjà été posées à beaucoup d'entre vous.

Ce sont quelques-uns des centres d'intérêts qui font que je pose ma candidature au Comité National.

**José MARIA - GRETA - Nice**

Il y a une vingtaine d'années, en tant que professeur de collège et de lycée et animateur de l'I.R.E.M. de NICE, j'ai déjà été membre du bureau national de l'A.P.M.E.P.

J'ai traduit et adapté de l'italien le livre de didactique d'Emma CASTELNUOVO "Les mathématiques dans la réalité".

Je suis Conseiller en Formation Continue depuis 1982, actuellement au GRETA de NICE et de la COTE d'AZUR, et je vous propose de travailler ensemble sur les apports mutuels entre la formation initiale et la formation continue.

Quelques pistes :

\* Multimédia et mathématiques

\* Bas niveaux de qualification et mathématiques

\* Postes gagés ou heures supplémentaires

\* Formation en alternance et rôle de l'entreprise

\* Demandeurs d'emploi et 2<sup>e</sup> chance en formation

\* Validation des acquis professionnels pour ceux qui ont plus de 5 ans d'expérience professionnelle

\* Unités capitalisables

\* Télétravail et Internet

\* ...et bien d'autres points.

A bientôt, j'espère.

**Marc DAMON**

*LP Benoît Fourneyron - Saint-Etienne*

**Candidature soutenue par le Bureau**

L'A.P.M.E.P. soutient depuis de nombreuses années les professeurs de mathématiques qui enseignent en Lycées Professionnels pour notamment améliorer la qualité de leur

enseignement. La commission nationale « Lycées Professionnels » dont je fais partie, que j'ai animée un certain temps est un des éléments moteurs de cette action. Un collègue est présent depuis de nombreuses années au Bureau National de l'A.P.M.E.P. pour suivre le dossier spécifique des L.P.

J'enseigne moi-même dans des classes du Lycée Professionnel Benoit Fourneyron à Saint-Etienne (Loire) en Bac Professionnel notamment.

Au moment où les derniers collègues représentant statutairement les L.P. au sein du Comité et du Bureau arrivent au terme de leurs mandats, je présente ma candidature pour continuer à œuvrer pour un meilleur enseignement des maths en L.P. au sein du Comité, voire éventuellement au sein du Bureau.

J'ai une bonne connaissance des actions menées par l'A.P.M.E.P. ces dernières années en L.P. (travaux de la Commission, Publications de brochures, Opération EVAPM LP, réflexions sur la rénovation des programmes de BEP et Bac.Pro...). Je pense qu'il ne faut pas casser la dynamique amorcée et propose de continuer à suivre activement ces dossiers.

Je précise que ma contribution pour l'A.P.M.E.P. ne se limite pas au seul dossier des L.P., et que je continuerai à rendre d'autres services comme par le passé, par exemple la mise au point des programmes informatiques de liaison entre le fichier national des adhérents et la comptabilité de l'association.

### **Arnaud PASCAL**

*Collège J.-Rostand - Draguignan*

### **Candidature soutenue par la Régionale de Nice**

Agé de 31 ans, j'enseigne depuis deux ans, en collège, et je suis membre de l'APMEP depuis six mois.

Je suis titulaire académique : des collègues font du soutien à mes classes, je fais du soutien dans les classes de mes collègues, mes collègues et moi nous partageons plusieurs classes une fois par semaine. Je suis donc particulièrement intéressé par l'harmonisation de nos méthodes et de nos exigences et aimerais en débattre dans les instances nationales de l'APMEP.

Je suis soutenu dans cette démarche par Pierre-Henri Bonnet, président et animateur de la Régionale de Nice.

Je suis également intéressé par les ouvrages scolaires (actuels ou anciens) et par la diffusion ou la communication de documents via le réseau INTERNET. Je collabore modestement à la Revue de Mathématiques Spéciales.

Conscient des difficultés d'intégration de nos bacheliers, je suis de très près les études post-baccalauréat (IUT, BTS, DÉUG, CPGE,...).

### **Antoine VALABREGUE**

*Lycée Rodin - Paris*

Je me propose au sein du Comité de mobiliser les membres du comité pour que l'A.P.M.E.P. développe sur tous les plans les grandes lignes de la charte de 1992.

### **Maryvonne AUBRÉE-DUMONT**

*Collège - Combourg*

### **Candidature soutenue par la Régionale de Rennes**

Je me déclare candidate pour être membre du comité national renouvelé en juin 1997. En effet, à mes débuts, j'ai été rapidement convaincue, par des collègues plus expéri-

mentés, non seulement de l'intérêt d'adhérer à l'A.P.M.E.P. mais aussi, de m'investir dans des tâches plus précises :

d'une part, j'assure la trésorerie de la Régionale de RENNES depuis de nombreuses années

d'autre part, j'ai modestement contribué, en tant qu'expérimentatrice, à quelques travaux de l'A.P.M.E.P. sur la pratique et l'évolution de l'enseignement dans nos classes, en particulier, à des travaux de Régis GRAS.

Jusqu'alors, je me suis contentée d'apporter ma contribution au niveau de la Régionale. Je souhaiterais poursuivre, en participant au Comité National et à la Commission 1<sup>er</sup> Cycle à laquelle je me suis inscrite aux journées d'Albi.

### **Farida CHAIBAI**

*Collège Albert Camus - Jarville*

### **Candidature soutenue par la Régionale de Lorraine**

Pour répondre à la diversité du public scolaire, j'explore, depuis plusieurs années, toutes les possibilités de travaux interdisciplinaires en mathématiques, au collège.

Cette année, j'approfondis encore cette démarche pédagogique en travaillant en partenariat avec la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette dans le cadre d'une classe Villette "Le fil des Maths". A partir de thèmes transversaux, il s'agit de relier les mathématiques à d'autres domaines et de les replacer dans un contexte culturel et historique.

Toutes ces approches permettent de motiver les élèves et de susciter leur curiosité avec cette présentation vivante et ouverte des mathématiques.

Il me semble important que cette sensibilité puisse s'exprimer au niveau national de l'A.P.M.

### **Pierre STEPHAN**

*Lycée - Lille*

### **Candidature soutenue par la Régionale de Lille et le Bureau**

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au Comité National qui se doublera sans doute bientôt d'une candidature pour la présidence de la Régionale de Lille dans laquelle le travail ne manque pas.

Ces deux candidatures me semblent complémentaires dans la mesure où un travail sérieux au niveau de Lille ne peut s'accomplir sans une réflexion en profondeur sur l'évolution de notre métier et son adaptation continuelle dans une société en devenir incertain.

### **Jean-Luc LE CHEVALIER**

*Lycée - Douai*

### **Candidature soutenue par la Régionale de Lille**

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au Comité National, conjointe à celle de Pierre STEPHAN, dans le but de représenter la régionale de Lille en pleine recomposition et revitalisation.

Outre les capacités organisationnelles que je compte mettre à la disposition de la Régionale, je suis particulièrement attaché à l'exigence d'un enseignement mathématique de haut niveau pour TOUS (d'où mon intérêt pour les liaisons inter-cycles, 3e-2nde et Terminale - Post-Bac en particulier, et pour les programmes des classes dites "non-scientifiques").

Enfin, j'aimerais faire partager à tous mes collègues, les connaissances et méthodes acquises auprès de la Commission Inter-IREM d'Histoire et Epistémologie des Mathématiques.